

OTT

SUITE...



Lors de la dernière réunion sur l'OTT, la direction générale a vraiment dévoilé son véritable projet d'organisation du temps de travail.

Au-delà de la remise en cause de l'APTT dans sa forme actuelle, qui est non négociable par l'intersyndicale CGT et CFDT, c'est l'arsenal des sanctions à l'égard des salariés ne respectant pas les horaires établis qui est intolérable dans ce document de travail.

Si la direction croit que c'est par la peur qu'elle va mener sa négociation, elle se trompe lourdement. Il ne faut pas qu'elle oublie qu'aucune organisation syndicale n'est demandeuse d'une telle négociation.

Il ne faut pas qu'elle oublie que c'est son organisation du travail qui pose problème. Depuis des années, la CGT propose une négociation sur l'organisation **du travail**, et non pas sur l'organisation **du temps de travail**, la direction générale l'a toujours refusée.

Elle est dans son dogme et ne veut pas en bouger. L'organisation du travail en LEAN, qu'elle a imposé sans aucune concertation, ne supporte pas le moindre grain de sable.

Partout où le LEAN s'est installé, bien avant chez DASSAULT, l'exemple de l'automobile est significatif, cela s'est traduit par la fin des pauses, l'intensification du travail, le flicage permanent des salariés, un climat social délétère, la détérioration des conditions de travail et l'augmentation des arrêts de travail et maladies professionnelles. **Est-ce à cela que nos dirigeants veulent arriver ?**

Peuvent-ils croire que c'est par le management par la peur, que l'on va mieux travailler ? Est-ce en dressant les uns contre les autres que l'on va obtenir des meilleurs résultats ?

Depuis des années, les salariés chez Dassault subissent des pertes de pouvoir d'achat, des conditions de travail dégradées pour tous : dans les ateliers, comme dans les bureaux.

- **Le non-respect des évolutions de carrière.**
- **Le non-respect de leurs qualifications.**
- **La non possibilité de changer de métiers, d'évoluer vers d'autres filières comme c'était le cas auparavant.**

Depuis des années, toutes les négociations ne sont qu'une succession de reculs sociaux.

Malgré cela, malgré cette chape de plomb imposée par la direction, les salariées toutes catégories confondues donnent le meilleur d'eux même pour l'entreprise.

Mais à force de tirer sur la corde, il ne faudrait pas que ce soit le découragement qui prenne le pas sur leur investissement, la CGT fidèle à son engagement dans l'intersyndicale se battra pour le maintien et l'amélioration de l'accord APTT tel qu'il existe aujourd'hui.

Fort des 2000 pétitions (malgré les dires de la direction), nous ne dériverons pas de cet objectif. Quand on n'a plus que l'argument de la sanction pour négocier, c'est que l'on sait que son projet est loin d'être porteur.

Le meilleur rempart contre les prétentions de la direction, le meilleur rempart contre ce projet inacceptable, c'est le vote CGT le 20 novembre prochain.



Info :

Une action commune CGT-CFDT est prévue cette semaine dans tous les sites de la société.

Pour Biarritz, elle aura lieu mercredi matin, un tract commun vous sera distribué pour les modalités de cette action.



Le 3 novembre 2014